

## RAPPORT

### Incident survenu le 3 mai 2005 à l'avion immatriculé F-GTPZ

<b>Evénement :</b>	sortie latérale de piste lors de l'atterrissement en instruction.
<b>Cause identifiée :</b>	maîtrise insuffisante des techniques de récupération d'un arrondi manqué par vent fort et irrégulier.

**Conséquences et dommages :** aucun.

**Aéronef :** avion Robin DR 400-160.

**Date et heure :** mardi 3 mai 2005 à 16 h 15.

**Exploitant :** club.

**Lieu :** AD Toulouse-Lasbordes (31), piste 34 revêtue : 950 m x 30 m.

**Nature des vols :** instruction, solo.

**Personne à bord :** pilote stagiaire seul à bord.

**Titres et expérience :**

- pilote stagiaire, 23 ans, 31 heures de vol dont 2 sur type, 6 dans les trois mois précédents et 2 h 30 comme pilote stagiaire seul à bord.
- instructeur, 41 ans, FI(A) de 1989, 10 405 heures de vol dont 10 039 en instruction et 111 dans les trois mois précédents.

**Conditions météorologiques :** évaluées sur le site de l'incident : vent 320° / 10 à 18 kt, averses de pluie, QNH 1019 hPa.

#### Circonstances :

Après un vol local et des circuits d'aérodrome en piste 34 en double commande, l'instructeur estime que le vent est inférieur à vingt-cinq noeuds et vient de la gauche et propose à l'élève de poursuivre en solo. Après un circuit d'aérodrome, l'élève se présente en finale pour la piste 34. Au cours de l'arrondi, l'avion remonte légèrement puis touche la piste. L'avion roule vers la gauche. L'élève augmente la puissance du moteur puis la diminue aussitôt. L'avion sort de la piste par la gauche puis roule dans l'herbe avant de s'immobiliser.

L'instructeur constate que l'avion n'a pas subi de dommages et propose à l'élève une séance d'instruction afin de travailler la récupération d'un arrondi manqué.

Lors de l'arrondi, l'élève a vraisemblablement cabré l'avion comme à l'habitude. Lorsque la force du vent est irrégulière, l'augmentation de la vitesse air induite crée une augmentation de portance qui peut être assimilée à une ascendance : l'avion remonte.